

THÉÂTRE – AUDITORIUM FICHE TECHNIQUE

(Partie à conserver par le réservataire)

Le Théâtre-Auditorium est du type « Scène-isolée ».

Salle

Jauge maximale : 480 places (dont 5 places pour les personnes à mobilité réduite)

Chaque spectateur doit être muni d'un billet pour pouvoir accéder à la salle, y compris les enfants (même si le spectacle est gratuit). Pour des raisons de sécurité, tout dépassement du nombre de spectateur peut entraîner l'annulation du spectacle.

La présence en salle de deux hôtes de l'Espace Philippe Auguste est obligatoire (voir fiche « Prestations de personnel » jointe).

Scène

Parquet sapin – Surface 200 m² (nombre de personnes admissible : environ 1/m²)

Cadre de scène : Largeur 13,5 m – Hauteur 6,5 m

Largeur de mur à mur 18 m – Profondeur 10 m du rideau de fer jusqu'au mur de fond

Hauteur sous platelage gril 13,75 m

Proscénium en arrondi – 2,87 m au nez de scène

Machinerie scénique

18 porteuses métalliques contrebalancées

1 porteuse mécanique contrebalancée non démontable (patience de fond de scène)

1 porteuse mécanique palanquée non démontable (cyclorama)

4 porteuses doubles motorisées

1 porteuse motorisée pour l'écran (500 kg)

1 porteuse américaine triangulaire 1800 kg répartis (lumière)

2 porteuses latérales (jardin et cour palanquée)

3 porteuses mécaniques contrebalancées (herses 1-2-3)

1 panneau de fond réservé à l'acoustique

Tentures de scène

1 rideau rouge électrique à la grecque à vitesse variable

5 plans de pendrillons

5 frises

1 rideau de fond noir sur patience non démontable

2 demi-fonds

Arrière-scène

Isolée de la scène par portes coulissantes isophoniques (fermées pendant le spectacle).

Quai de déchargement sur voie sans circulation (hauteur 0,80 m).

Loges

Chaque loge est équipée d'une table de maquillage pour 5 personnes, douche, lavabo et toilette.

Situation : en sous-sol, accès à la scène par escalier privé

Nombre : 4

Techniciens

La location de la salle inclue la présence obligatoire d'au moins deux techniciens suivant la nature et les besoins du spectacle (avec accord du Directeur adjoint).

Limiteur audio

Conformément à la loi en vigueur, notre salle est équipée d'un limiteur audio qui coupera l'alimentation en cas de dépassements répétés du niveau sonore légal.

Service d'ordre

Il est assuré par le réservataire et est obligatoire. En aucun cas le personnel de l'Espace Philippe Auguste n'assurera ce service. Nous vous indiquons que l'Auditorium contient 4 sorties et qu'il est indispensable qu'une personne soit affectée à chacune d'elle et nous demandons une personne supplémentaire du côté de l'entrée des artistes. Celle-ci doit surveiller les entrées et sorties pendant les répétitions et le spectacle, sinon la porte devra rester verrouillée.

Horaires d'ouverture du Théâtre-Auditorium

Les horaires de service sont : 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ces horaires sont les mêmes pour les répétitions avec en plus la possibilité de répéter de 19h30 à 23h30.

Des coupures sont obligatoires de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30 donc l'Auditorium sera totalement fermé aux artistes et aux accompagnateurs.

Tout dépassement et coupure d'horaire non respectés sera facturé 100 € par heure (240 € après minuit).

Nous vous remercions de retirer votre matériel après votre manifestation.

Renseignements techniques

Pour les arrangements son et lumière, ainsi que pour tout renseignement technique, contacter :

Stéphane HERZER : Directeur adjoint chargé de la technique et de la sécurité

Espace Philippe-Auguste

12 avenue Victor Hugo

27200 VERNON

Tél : 02 32 64 53 02 ou 06 25 73 89 21

Mail : technique.espacephilippeauguste@sna27.fr

Autres renseignements

Contact : Coline PIGNAT : Service location de salles

Ouvert le mercredi et le jeudi de 13h30 à 17h00

Espace Philippe Auguste

12 avenue Victor Hugo

27200 VERNON

Tél : 02 32 64 53 31

Mail : location.salles@sna27.fr

THÉÂTRE – AUDITORIUM FICHE TECHNIQUE

(À retourner au plus tard 30 jours avant la manifestation avec un programme détaillé)

Intitulé de la manifestation :

Type de la manifestation : Danse – Théâtre – Concert – Autre (préciser)

Nom de l'Organisateur :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Montage, date et horaires :

Démontage, date et horaires :

Date de la manifestation :

Répétition(s) :

Heure d'arrivée :

1 – Date :

Horaires :

Lever de rideau :

2 – Date :

Horaires :

Durée totale, entracte compris :

3 – Date :

Horaires :

Heure de départ :

4 – Date :

Horaires :

Merci de tenir compte des horaires d'ouverture de la salle (page 2)

Des coupures sont obligatoires de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30.

Le Théâtre sera totalement fermé aux artistes et accompagnateurs à ces heures.

L'accès à la salle pendant les répétitions est strictement interdit.

Les répétitions publiques sont interdites.

À compléter

Nous vous proposons le matériel suivant :

■ Tables nappées de tapis bleu ou ivoire

■ 2 de 0,81 x 0,77 mètre _____

■ 2 de 1,51 x 0,77 mètre _____

■ 60 chaises EPA _____

■ 10 micros avec fil _____

■ 35 pupitres EPA _____

■ Écran de projection 5 x 7 mètres _____

Pour tout renseignement technique, veuillez vous adresser au directeur adjoint chargé de la technique, Stéphane HERZER au 02 32 64 53 02 ou au 06 25 73 89 21.

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le Théâtre-Auditorium est fourni avec du matériel son et lumière de base.

 **Veillez indiquer ci-après les prestations supplémentaires dont vous avez besoin.**

		Tarif
<input type="checkbox"/>	Poursuites (1 disponible)	
<input type="checkbox"/>	Avec technicien	155 €
<input type="checkbox"/>	Sans technicien (après acceptation)	83 €
<input type="checkbox"/>	3 Micros HF main	82 € le micro
<input type="checkbox"/>	Vidéoprojecteur NEC	
	Pour les associations CAPE	220 €
	Pour les autres réservataires	380 €
<input type="checkbox"/>	Vidéoprojecteur SANYO	
	Pour les associations CAPE	206 €
	Pour les autres réservataires	360 €
<input type="checkbox"/>	12 Praticables (2 x 1m) réglables de 0,2 à 0,8m	8 € le praticable
<input type="checkbox"/>	Tapis de danse	165 €
<input type="checkbox"/>	Piano ½ queue FAZZIOLI (accord obligatoire à votre charge)	411 €
<input type="checkbox"/>	Accord du piano	103 €
<input type="checkbox"/>	Machine à fumée	52 €
<input type="checkbox"/>	Pack de 6 projecteurs asservis	105 €
<input type="checkbox"/>	Forfait montage : décor, lumières et son	175 €
<input type="checkbox"/>	Forfait ménage supplémentaire	60 €
<input type="checkbox"/>	Technicien supplémentaire	137 € pour 4h
<input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire avant minuit	52 €
<input type="checkbox"/>	Heure supplémentaire après minuit	240 €

Si la salle ou les loges sont rendues exagérément sales, un **forfait ménage de 60 €** sera appliqué.

Pour tout renseignement technique, veuillez vous adresser au directeur adjoint chargé de la technique, Stéphane HERZER, au 02 32 64 53 02 ou au 06 25 73 89 21.

CONSEILS POUR LE SERVICE D'ORDRE ET LE CONTRÔLE DES ENTRÉES

RAPPEL : Conformément à l'article 9 du règlement de l'Espace Philippe-Auguste, relatif au service d'ordre, et à l'article 20, relatif à l'utilisation du Théâtre, chaque spectateur doit être muni d'un billet pour accéder à la salle (même si le spectacle est gratuit).

L'Organisateur a la responsabilité du contrôle des entrées et de la bonne tenue du public dans la salle.

En conséquence, nous vous conseillons de mettre en place un service d'ordre suffisamment important pour assurer le bon déroulement de votre manifestation, compte tenu des contraintes de la salle.

À savoir, au moins une personne à chaque accès pour le contrôle des entrées, et une personne en salle pour s'assurer de la bonne tenue du public.

(Pour des raisons de sécurité, toutes les portes du Théâtre doivent rester ouvertes, quelle que soit l'importance du public.)

■ EFFECTIF CONSEILLÉ EN FONCTION DU PUBLIC ATTENDU ■

Avant le spectacle :

Jusqu'à 200 : 4 personnes	(1 en salle + 1 à l'accès du bas + 1 à l'accès « handicapés » + 1 au pied de l'escalier menant aux accès du haut)
De 200 à 300 : 6 personnes	(2 en salle + 4 à l'extérieur)
De 300 à 480 : 8 personnes	(4 en salle + 4 à l'extérieur)

Après le début du spectacle, une seule personne à l'extérieur (dans l'allée centrale) peut suffire.

La présence de deux hôtes de l'Espace Philippe-Auguste est obligatoire lors de chaque manifestation et peut être incluse dans l'effectif total.

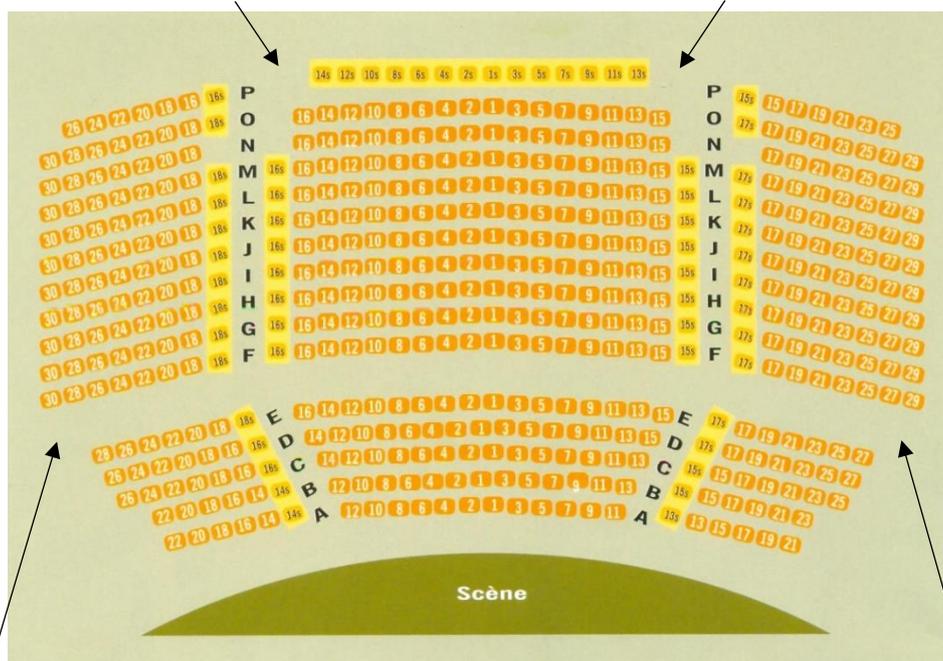
Si vous le souhaitez, il vous est possible de faire appel à des hôtes supplémentaires.

PLAN DU THÉÂTRE-AUDITORIUM

Accès haut, rangs H à O, n° pairs

Accès haut, rangs H à O, n° impairs

Les deux accès hauts sont desservis par un escalier unique.



Accès bas, rangs A à G

Accès bas « handicapés »

PRESTATIONS DE PERSONNEL

HÔTESSES

Un service d'hôtesse vous est proposé.

(Rappel : la présence de deux hôtesse est obligatoire dans le Théâtre lors des manifestations.)

Forfait de 3 heures (uniquement en journée) 86 €

Forfait de 4 heures (dans la journée ou le soir) 121 €

L'heure supplémentaire 36 €

Nombre d'hôtesse retenu : hôtesse(s)

Horaire souhaité le matin : de à

Horaire souhaité l'après-midi : de à

Horaire souhaité le soir : de à

À compléter



Renseignements techniques

Pour les arrangements son et lumière, ainsi que pour tout renseignement technique, contacter :

Stéphane HERZER : Directeur adjoint chargé de la technique et de la sécurité

Espace Philippe Auguste

12 avenue Victor Hugo

27200 VERNON

Tél : 02 32 64 53 02 ou 06 25 73 89 21

Mail : technique.espacephilippeauguste@sna27.fr

Autres renseignements

Contact : Coline PIGNAT : Service location de salles

Ouvert le mercredi et le jeudi de 13h30 à 17h00

Espace Philippe Auguste

12 avenue Victor Hugo

27200 VERNON

Tél : 02 32 64 53 31

Mail : location.salles@sna27.fr